



28d, rue de la rotonde - 25000 BESANÇON
Contacts : 03 81 50 60 07 - 06 68 50 91 62 - chaprais@gmail.com

Madame Nicole Weinman
Ville de Besançon
Adjointe à la voirie et déplacements
2 Rue Mégevand
25034 BESANÇON Cedex

Objet : VŒUX et questions en suspens aux Chaprais.

Besançon le 8 Janvier 2013

Madame,

Nous vous présentons tous nos vœux les meilleurs pour vous et votre famille. Et des vœux plus particuliers concernant votre action au sein de la municipalité, au service des citoyens.

A cette occasion, nous nous permettons de vous rappeler les questions qui restent non résolues en ce début d'année 2013.

1.- La question de l'accès aux garages au 1 Boulevard Diderot, des résidants de trois cages d'escaliers. La situation est toujours aussi dangereuse dans la mesure où certains automobilistes coupent au plus court le Boulevard Diderot afin d'accéder à leur garage. Nous vous rappelons que la seule solution, qui semble envisageable, serait l'inversion du sens de la circulation de la rue des Chalets.

2.- La fluidité de la circulation rue de Belfort. Intensifier cette fluidité permettrait de rétablir un flux de circulation qui a beaucoup baissé au profit d'autres itinéraires qui sont, de ce fait, engorgés, comme la rue des Jardins et l'accès au boulevard Diderot depuis le haut de la rue de Belfort.

La baisse de circulation est préjudiciable aux commerces d'autant que la question du stationnement reste pendante (voir à ce sujet notre proposition suivante).

Nous avons donc préconisé et rappelé à plusieurs reprises des mesures simples :

- Avancer le panneau de déviation placé rue de Belfort avant le carrefour avec la rue du Chasnot pour l'installer à la hauteur de la rue du Cercle. Réserver la file de droite de la rue de Belfort pour les véhicules qui tournent rue du Chasnot et la file de gauche pour ceux qui continuent tout droit. Ces indications devraient être matérialisées sur la chaussée par des flèches appropriées.

- Etablir un double sens de circulation avenue Denfert Rochereau, celui mis en place rue des Chaprais trouverait son prolongement naturel dans cette avenue par le couloir actuel réservé au bus (ce qui était déjà le cas rue des Chaprais).

3.- Adopter des mesures favorisant le stationnement dans la partie commerçante de la rue de Belfort.

- En indiquant à l'aide d'un grand panneau, le nombre de places disponibles sur le parking public « Coeurville » en face de la poste des Chaprais. En effet beaucoup d'automobilistes et clients des commerces, constatent au premier coup d'œil que ce parking est complet alors qu'organisé en « L » inversé, des places invisibles de la rue restent disponibles.
- Mettre en œuvre, rapidement les mesures préconisées au bas de la rue du Chasnot, même si nous déplorons que l'idée de créer une possibilité de stationnement en épi, par la réorganisation du carrefour avec la rue de la Rotonde, semble abandonnée.
- Aussi, face à cet abandon et après réunion avec les commerçants intéressés, nous vous proposons de tout mettre en œuvre afin que la ville puisse acquérir les garages (en piteux état) et la cour de l'école de coiffure située au 16 Rue de Belfort. Le tout appartient à l'heure actuelle à un propriétaire très âgé qui ne s'en occupe plus et cette cour devient le lieu d'entrepôt de voitures ventouses et de voitures délabrées. Il y aurait là moyen de créer des places qui font cruellement défaut dans cette partie de la rue de Belfort.
- Toujours en matière de stationnement, nous souhaitons que durant les travaux du Tram, toute place supprimée soit remplacée par une autre créée à proximité (comme vous avez su le faire pour la place Flore avec un stationnement créé avenue Denfert - Rochereau).
- Nous souhaitons également, comme nous en avons fait part, par écrit et oralement au commissaire enquêteur de la modification N°4 du PLU (enquête close le 19/12/12) que dans des secteurs très urbanisés et très commerçants des Chaprais, les règles de création de parkings et garages ne soient pas assouplies d'une manière uniforme et automatique. Une étude détaillée et plus fine du quartier devrait déterminer le périmètre « utile » du tram permettant d'envisager de nouvelles règles.
- Enfin, nous espérons que la promesse d'achat, par la ville, de 50 places de stationnement dans le parking souterrain des futures constructions SEGER, avenue Fontaine Argent, sera tenue, permettant un accès facilité aux riverains et clients des commerces .

4.- Concrétiser le remplacement de l'éclairage du Parc Micaud. Quels sont les nouveaux délais dans ce domaine ?

5.- Sécuriser au maximum les itinéraires du fait des chantiers des travaux du tram. Itinéraires piétons (la signalisation des passages, au sol, a souvent disparu à cause des travaux), itinéraires pour les cyclistes mais aussi pour les mamans avec poussette et les personnes à mobilité réduite. Tout point noir dûment relevé et signalé par le médiateur des travaux devrait faire l'objet d'un traitement immédiat.

Ces demandes peuvent paraître nombreuses, mais si on les rapporte à l'importance d'un quartier comme les Chaprais, elles apparaissent plus que limitées et raisonnables.

Aussi, nous formulons l'espoir d'une coopération active dans ces domaines et sur ces points, afin de limiter les problèmes et maintenir un cadre de vie agréable aux Chaprais, tant pour les habitants que pour tous ceux qui fréquentent ce quartier.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions de bien vouloir agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Le président,

J.Cl Goudot

Copies à : Monsieur le Maire de Besançon,
Madame Alexandra Cordier, Cabinet du Maire,
Monsieur Daniel Mourot, Directeur Voirie.